



# ECOLE DE TENNIS

## FICHE D'INSCRIPTION 2022 / 2023



NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Date de Naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Sexe : M / F Réinscription :  Nouvelle inscription :   
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Ville : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_  
 Tél. Dom : \_\_\_\_\_ Portable Père : \_\_\_\_\_ Portable Mère : \_\_\_\_\_  
 Adresse e-mail\* : \_\_\_\_\_

**\*Obligatoire pour la licence FFT** **NB :** la licence FFT permet à votre enfant d'être assuré lors de son cours de tennis

**Certificat médical obligatoire**

Nombre d'années de tennis : \_\_\_\_\_ ou couleur de balle : \_\_\_\_\_ ou classement : \_\_\_\_\_

Tests de niveaux pour les nouveaux inscrits : 14/09 et 17/09 de 14h à 16h  
 Le créneau horaire sera choisi par l'équipe pédagogique consultable et définitif à compter du lundi 19/09/2022.  
 Pré-rentree Mercredi 21/09/22  
 Retrouvez toutes les informations sur : <http://aspgcc.over-blog.com>

Merci de cocher  
toutes vos  
disponibilités

**Lundi**  **Mardi**  **Jeudi**  **Vendredi**  
 16h00 à 17h00

**Mercredi**  
 10h00 à 11h00  10h à 11h30  11h00 à 12h00  13h00 à 14h00  14h00 à 15h00  15h00 à 16h00  
 16h00 à 17h00  17h à 18h00  18h00 à 19h30 (Uniquement les adolescents)

**Samedi**  
 10h00 à 11h00  11h00 à 12h00  12h00 à 13h00  13h00 à 14h00  14h00 à 15h00 (enfant né 2017/2018)  
 Créneau de 1h30 (uniquement les adolescents) →  10h00 à 11h30  11h30 à 13h00  15h30 à 17h00

**Dimanche**  
 10h00 à 11h00  11h00 à 12h00  12h00 à 13h00  13h00 à 14h00  14h00 à 15h00 (enfant né 2017/2018)  
 Créneau de 1h30 (uniquement les adolescents) →  10h00 à 11h30  11h30 à 13h00  15h30 à 17h00

**Remarques et demandes particulières : (indisponibilités, amis, professeurs, ...):**

**TOTAL :** \_\_\_\_\_ **Euros** (Licence incluse)

En cas d'urgence, j'autorise l'ASPGC à prendre toutes les mesures nécessaires :  oui  non

Personne à prévenir : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Signature des parents, précédée de la mention « lu et approuvé » :

**Règlement :**  Chèque n° : \_\_\_\_\_  Espèces  CB Date : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

**!!! NB : AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS REGLEMENT !!!**

**Pour tout renseignement, s'adresser à Thierry BOURET au 06.81.03.75.65**



# TARIFS TENNIS 2022 / 2023

ECOLE DE TENNIS		ECOLE DE COMPETITION *		GROUPE ESPOIR**		GROUPE Avenir **		HORAIRES AMENAGES	
6 ENFANTS MAXIMUM PAR GROUPE TOUS LES JOURS		4 ENFANTS MAXIMUM PAR GROUPE COMPRENANT 3 entraînements (2 tennis 1h ou 1h30 et 1 physique 1h30)		4 ENFANTS MAXIMUM PAR GROUPE COMPRENANT 4 entraînements (3 tennis 1h ou 1h30, dont 1 cours à deux, et 1 physique 1h30)		A PARTIR DE 7/8 ANS (3 tennis 1h ou 1h30, dont 1 indiv, et 1 physique 1h30) SELECTION FAITE PAR LA DIRECTION SPORTIVE		A PARTIR DE 7/8 ANS 3h par jour 5 jours par semaine	
1H00		1H30 (ADOLESCENT)		1H30		5H30		Tarifs après étude de la direction sportive	
Semaine	WE	Semaine	WE	1h30	4H30	5H30	5H30	8750€	
1er Enfant	560 €	600 €	730 €	750 €	1 180 €	1 435 €	1 435 €	Pour plus d'information, merci de contacter Fred Petitjean au 06 07 67 13 15	
2ème Enfant	550 €	590 €	710 €	740 €	1 090 €	1 415 €	1 415 €		
3ème Enfant	540 €	580 €	640 €	730 €	1 040 €				
Cours Supp. Semaine ou WE	455 €	495 €	640 €						
Cours Supplémentaire Mercredi (13h, 16h, 17h uniquement)	330 €			630 €		630 €			

## REGLEMENT DE L'ECOLE DE TENNIS ET DE COMPETITION :

- PRECISIONS : 1er cours au tarif normal - 1h00 de cours supplémentaire : 455 € (semaine) ou 495 € (week-end) - 1h30 de cours supplémentaire : 600 € (semaine) ou 640 € (week-end)
- Cours supplémentaire Mercredi 13h, 16h, 17h uniquement : 330 €

### \* ECOLE DE COMPETITION

- Joueurs et joueuses participant au championnat par équipe au nom du Paris Country Club et/ou participants à un minimum de 30 matchs en compétitions officielles (tournois).
- Entraînement du soir de 1h30 (avec l'accord de la direction sportive).

### \*\* GROUPE ESPOIR & Avenir : Sélection faite selon des critères d'observation :

- Du niveau de jeu, du potentiel ou du classement selon l'âge.
- De l'état d'esprit, de l'investissement personnel et du respect du programme pédagogique proposé aux joueurs (disponibilités).
- De l'intérêt porté par les joueurs pour la pratique du tennis en compétition.
- De l'entière disponibilité des joueurs lors des championnats ou détachement fédérale
- Joueurs et joueuses participants au championnat par équipe au nom du PCC et/ou participants à un minimum de 50 matchs en compétitions officielles (tournois).

### Les entraînements comprennent par semaine :

- 2 séances tennis collectives.
- Un cycle de séances tennis individuelles.
- De la préparation physique intégrée (coordination, courses, lancers, explosivité, cardio, etc.).
- Une programmation individualisée des entraînements et des tournois.
- Des analyses vidéos.

- L'attribution des courts et le choix des groupes seront effectués selon les données de l'année précédente ou selon les tests. Dates des tests pour les nouveaux inscrits : 14/09, et 17/09

Des modifications s'il y a lieu, seront apportées dès le premier mercredi sur proposition des moniteurs.

- En dehors des périodes où les courts sont ouverts, les écoles de tennis seront annulées si la météo est défavorable. Les enfants restent encadrés par leur moniteur si l'heure de cours a commencé, dans le cas contraire, ils sont accueillis à la MDE\*

\*Maison Des Enfants

- **NOTE :** Les remboursements ne seront effectués que pour ceux qui arrêtent l'Ecole De Tennis ou de Compétition avant la fin du 1er trimestre de l'année en cours et avec l'accord de Monsieur Philippe THEZIER.

- Seuls les membres à jour de leurs cotisations peuvent participer à l'Ecole De Tennis pendant toute la durée de la période des cours.